



Direction générale de la mobilité et des routes – DGMR
Division management des transports – MT
Domaine Offre et projets de transport public

Place de la Riponne 10
1014 Lausanne

260520_ConsultationH27_Annonces-modifications_v1.docx
DICIRH – DGMR – MT / JNe-MBd

Lausanne, le 20 mai 2026

**Consultation du projet d'horaire 2027
du 22 mai au 9 juin 2026**

Site internet : www.tp-info.ch/fr/projet-horaire

**Présentation des modifications d'offre
pour l'horaire 2027**

**par la Direction générale
de la mobilité et des routes (DGMR)**

Mise à jour du 21 mai 2026

Horaire 2027 : horaires valables du 13 décembre 2026 au 11 décembre 2027

La DGMR a procédé à l'élaboration de l'horaire 2027 dans un contexte particulièrement contraint, lié d'une part au programme d'allègement budgétaire de la Confédération et au contexte financier cantonal qui exigent tous deux des mesures de priorisation et d'efficacité dans le domaine du transport régional voyageurs (TRV) ; d'autre part aux différentes règles d'indemnisation de l'Office fédéral des transports (OFT), notamment les exigences en matière de taux de couverture des lignes pour l'obtention des co-financements fédéraux. La DGMR a veillé à maintenir au maximum l'offre actuelle tout en s'assurant de respecter ces critères.

Sur la base d'une analyse de l'ensemble des lignes du TRV (environ 150 lignes de trains, bus ou bateaux), quelques développements d'offres sont proposés. Quant ajustements ciblés de l'offre, comprenant la suppression de certaines courses ponctuelles – en particulier sur des lignes dont la fréquentation était faible et qui ne répondaient plus aux critères de co-financement fédéral – elles visent à produire des offres respectant les critères d'indemnisation pour s'assurer du co-financement fédéral indispensable à la mise en œuvre de l'offre.

Les changements importants avec l'horaire 2027

Trafic international :

Les CFF ont informé de travaux de construction dans le tunnel du Simplon :

- Le tronçon entre Iselle di Trasquera et Domodossola sera interdit du 24 mai au 2 juillet 2027, de 9h15 à 17h15. Seuls quelques trains circuleront en dehors de ces heures depuis/vers Milan.
- Le tronçon entre Domodossola et Milano Centrale sera interdit du 13 juin au 22 juillet 2027.
- Le tronçon entre Iselle di Trasquera et Domodossola sera totalement interdit du 3 juillet au 22 juillet 2027.

Le concept de substitution définitif relatif à ces interdictions sera élaboré en temps voulu entre les CFF et les partenaires italiens.

Trafic Grandes lignes :

Sur les lignes 150 Genève-Aéroport – Genève – Nyon – Lausanne et 100 Lausanne – Sion – Brigue : Nouvelle numérotation afin de mieux distinguer les deux destinations desservies par les trains RegioExpress :

- La ligne Annemasse–St-Maurice/Martigny conserve son numéro RE33,
- La ligne Genève-Aéroport–Lausanne–Martigny sera exploitée en tant que RE34.

Trafic de loisirs :

Les CFF informent que, les week-ends et jours fériés, un train circulera toutes les deux heures, tout au long de l'année, entre Genève-Aéroport et Le Châble, afin d'offrir aux voyageurs un accès plus direct aux sites de loisirs en montagne. Les trains RE34 seront prolongés à destination du Châble VS sans changement à Martigny (6 allers-retours chaque week-end et jours fériés).

RER Vaud : Entrée d'Orbe dans le réseau du RER Vaud :

Le [projet de modernisation de la ligne Orbe – Chavornay](#) est en cours de réalisation. Dès le 5 avril 2027, une fois les travaux terminés, la ligne ferroviaire modernisée sera mise en service pour les voyageurs. Dès lors, des liaisons sans changement seront déployées entre Orbe et Renens. La nouvelle ligne R10 du RER Vaud, exploitée par les CFF, reliera ces deux localités en faisant halte à St-Éloi, Les Granges (Orbe), Chavornay et Cossonay-

Penthalaz. L'offre 2027 se composera de 10 allers-retours quotidiens. En plus de ces trains, la ligne de bus 680 sYverdon-les-Bains – Orbe, exploitée par CarPostal, sera prolongée vers Chavornay à la cadence à 30 minutes. Cela permettra de compléter l'offre avec des correspondances à Chavornay en direction de Lausanne (sur les trains des lignes R1 et R2 du RER Vaud), portant l'offre à trois liaisons par heure en heures de pointe.

La volonté de la DGMR est d'offrir, à terme, des liaisons de la ligne R10 jusqu'à Lausanne, voire au-delà (Palézieux). Cette offre est toutefois conditionnée à la réalisation de travaux d'infrastructures ferroviaires, tels que la modernisation de la gare de Lausanne, l'assainissement des viaducs à Lutry et Belmont (sur la ligne de Berne), ou encore la réduction du distancement entre Puidoux et Palézieux, dont les travaux sont de la responsabilité des CFF.

RER Vaud : Focus sur les haltes d'Epesses, Rivaz et St-Saphorin :

La DGMR a demandé aux CFF d'analyser la possibilité de rétablir la correspondance à Vevey en direction de Lausanne (pour le flux St-Saphorin ⇔ Vevey ⇔ Lausanne) comme c'était le cas jusqu'à l'horaire 2024. Les CFF ne peuvent pas rétablir cette correspondance, car les conditions en ligne et dans les gares ne changent pas avec l'horaire 2027.

La DGMR a aussi demandé aux CFF d'analyser la possibilité d'ajouter un arrêt sur les trains de la ligne R3 à Rivaz et St-Saphorin. CFF-Infrastructure ne peut pas répondre à cette demande en raison de la succession serrée à Vevey : arrivée du R3 de Lausanne à xx.22, du R7 de Palézieux à xx.26 et de l'IR95 à xx.28. La DGMR poursuit les réflexions pour améliorer la situation dans le cadre d'un prochain horaire.

Nouveau concept nocturne

De nombreuses demandes ont été faites pour améliorer les relations nocturnes et notamment les correspondances à Lausanne avec les RegioExpress circulant entre Lausanne et Genève. En concertation avec les CFF, un concept a été développé et sera mis en œuvre au changement d'horaire de décembre 2026.

Les principaux principes sont les suivants :

- RE33 Genève – Lausanne calés dans les heures pleines à Lausanne (1h, 2h, 3h) et prolongés jusqu'à / de Villeneuve (1h30, 2h30).
- Trains nocturnes du RER Vaud décalés de 30' par rapport au RE33 entre Allaman et Lausanne et vice versa, calés à Lausanne à 1h30 et 2h30.
- Trains nocturnes Grandson – Lausanne – Bex et vice versa, décalés de 30' par rapport au RE33 entre Lausanne et Villeneuve, calés à Lausanne à 1h30 et 2h30.
- Trains nocturnes Vallorbe – Lausanne et vice versa, décalés de 30' par rapport au trains nocturnes Grandson - Lausanne entre Lausanne et Cossonay-Penthalaz, calés à Lausanne à 1h et 2h.
- Adaptation des trains nocturnes vers Fribourg et Morat et amorçage du train nocturne Palézieux – Lausanne depuis Fribourg, permettant aux voyageurs en provenance de Berne par l'IR2542 de changer à Fribourg (arrivée 0h34) en direction de Lausanne. Ce même train permet, à l'arrivée à Lausanne, de donner des correspondances vers Genève (RE33 18446 départ de Lausanne vers 2h00) et vers Villeneuve (SN18443 départ de Lausanne vers 2h03).
- En principe, les trains nocturnes vers Bienne, Sion et Fribourgs seront maintenus, tels que mis en place en décembre 2025 avec quelques adaptations d'horaire.

Les travaux des CFF avec des conséquences sur l'offre

Les CFF ont transmis à la DGMR leur planification des travaux sur le réseau ferroviaire vaudois pour l'année 2027. Ces chantiers auront des effets significatifs sur l'offre du RER Vaud, mais aussi dans une moindre mesure sur les trains « Grandes lignes ». Ci-dessous, les principaux chantiers prévus pour la période de l'horaire 2027.

1. Fermeture de ligne entre Bienne et Soleure : du 19 juin au 8 novembre 2027 :

➔ Lignes concernées IC5, IC51, IR55, IR56 : voir cadres 230 et 410

Liaison directe Lausanne – Bâle interrompue, transbordements par bus avec 30' d'allongement du temps de parcours, recommandation des CFF de passer par Olten.

2. Poursuite de la réfection du viaduc historique de la Mionnaz : travaux entre Palézieux et Romont jusqu'au 18 juin 2027 :

➔ Lignes concernées IR15, S40, S41 : voir cadre 203

Ces travaux n'ont pas de conséquences directes sur l'offre du RER Vaud. Toutefois, pour les trains IR15 Genève-Aéroport – Lausanne – Lucerne, une adaptation d'horaire implique la suppression directionnelle de l'arrêt Romont sur l'IR15. Le matin l'arrêt Romont est supprimé en direction de Fribourg, l'après-midi et le soir en direction Palézieux. La clientèle peut se reporter sur l'offre restante (RER et RE) ainsi que sur des trains supplémentaires en heures de pointe entre Romont et Fribourg.

En trafic régional, adaptation des marches des trains de la ligne S41 (décalage de 4-5 minutes entre Romont et Lausanne). La suppression de trains sur la S40 à certaines heures ne sera plus nécessaire.

3. Travaux dans la Riviera – Concept de soirée :

➔ Lignes concernées IR90, IR95, R1, R2 : voir cadre 100

Allègement de l'offre en soirée pour travaux - Nuits dimanche/lundi au jeudi/vendredi. Plusieurs phases de travaux auront lieu sur cet axe ; ci-dessous les suppressions principales pour la période horaire concernée :

- IR90 : suppression de l'arrêt à Vevey en soirée dès 21h15 en direction de Brig
- R1/R2: suppression de l'arrêt à Burier de 21h30 à 00h00. Desserte par bus VMCV.
- R2: Suppression de l'arrêt à Roche VD en soirée dès 22h. Desserte par la R1 en complément avec la ligne de bus TPC 111

4. Travaux sur La Côte – Concept de soirée :

➔ Lignes concernées IC1 IR15, IR90, IR95, R8, R9 : voir cadre 150

Allègement de l'offre en soirée pour travaux - Nuits dimanche/lundi au jeudi/vendredi :

- L'horaire sera adapté pour les IC1, IR15 et IR90 comme chaque année en soirée pour permettre de nombreux travaux d'entretien sur la ligne.
- R8 Allaman – Lausanne – Payerne : les trains seront supprimés entre Allaman et Morges en soirée dès 21h30 du 11 janvier au 22 avril 2027, du 25 juillet au 26 août 2027 et du 26 septembre au 9 décembre 2027. Durant ces périodes, la R9 dessert alors l'arrêt Denges-Echandens

Réseau des bus régionaux

L'année 2027 sera marquée par une certaine stabilité du réseau régional routier à la suite des changements conséquents mis en œuvre à l'horaire 2025. Deux secteurs y font tout de même exception :

- Le secteur de La Côte, en particulier entre Allaman, Aubonne et St-George qui fait l'objet de quelques réajustements à la suite des modifications de l'horaire 2025 ;
- Le secteur Yverdon – Orbe – Nozon qui s'adapte, notamment, à l'arrivée de la nouvelle ligne R10 du RER Vaud entre Orbe et Renens.

Concernant la mesure exceptionnelle de développement du réseau de bus régionaux du Plan climat vaudois, les expérimentations sont prolongées sur la plupart des lignes pour les années 2027 et 2028, sans mise en œuvre de mesures additionnelles, dont le financement ne pourrait plus être assuré par le décret dédié.

Diverses mesures d'adaptation de l'offre auront lieu sur certaines lignes visant à en augmenter la productivité et/ou à respecter les critères de cofinancement fédéraux tant de degré minimal de couverture des charges par les recettes que d'adéquation entre l'offre et la demande. Ces mesures ont été ciblées afin de limiter au maximum la péjoration des services pour la clientèle.

Suppression partielle du service PubliCar

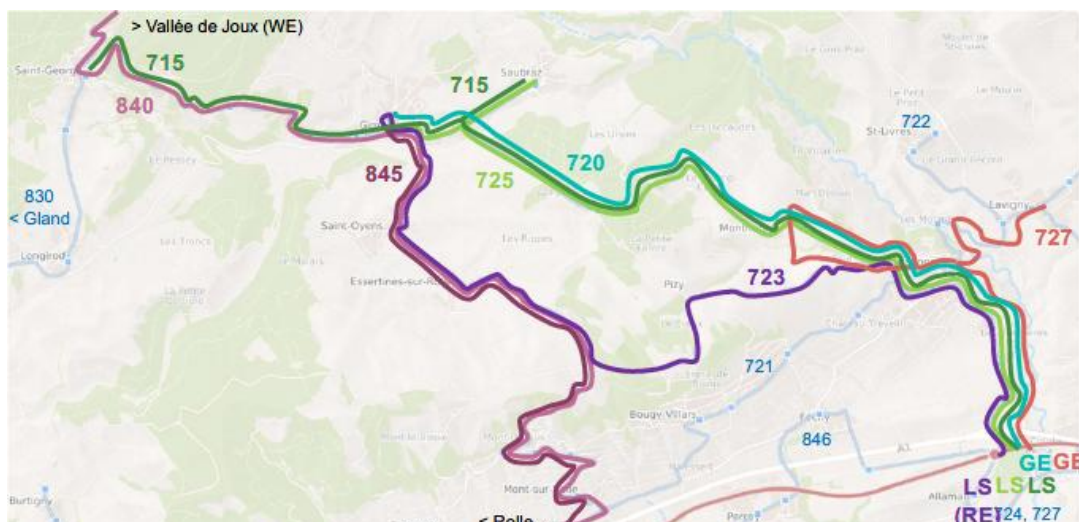
L'horaire 2027 voit la non-reconduction du service de transport à la demande PubliCar du week-end, offre non cofinancée par la Confédération depuis des années au vu de son très faible taux de rentabilité et dont les coûts sont devenus particulièrement disproportionnés. Le service « nocturne » des nuits de vendredi à samedi et de samedi à dimanche (ainsi que veilles de fêtes) est en revanche maintenu.

Refonte partielle du réseau La Côte, entre Allaman, Aubonne et St-George

Lignes concernées (selon horaire 2026) :

- 10.715 Allaman – Aubonne – Saubraz – Gimel – St-George
- 10.720 Allaman – Aubonne – Gimel (CarPostal)
- 10.723 Allaman – Aubonne – Signal-de-Bougy – Gimel
- 10.725 Allaman – Aubonne – Saubraz – Gimel
- 10.727 Yens – Etoy – Allaman – Aubonne – Montherod – Lavigny
- 10.840 Rolle – Gimel – St-George (- Le Sentier-L'Orient)
- 10.845 Rolle – Gimel

En décembre 2024 a eu lieu l'un des plus grands changements de transports publics qu'a connu la Suisse romande depuis les années 2000. La réorganisation du réseau des bus régionaux dans le secteur de La Côte, et en particulier entre St-George, Rolle, Gimel, Saubraz, Aubonne et Allaman, a fait l'objet d'une planification partenariale mais dont le résultat a nécessité certains compromis. Si aujourd'hui ce réseau est opérationnel et fonctionne bien dans l'ensemble, des pistes d'amélioration ont été identifiées et sont proposées pour l'horaire 2027.



Les lignes 720 Gimel – Aubonne – Allaman et 725 Gimel – Saubraz – Aubonne – Allaman constituent l’armature de base du réseau sur l’axe Gimel – Allaman avec une cadence horaire complète du lundi au dimanche sur les deux lignes. A Allaman, la première offre des correspondances en direction de Genève alors que la seconde est orientée en direction de Lausanne (trains RER). La ligne 715 St-George – Gimel – Saubraz – Aubonne – Allaman vient renforcer l’offre en direction de Lausanne en heures de pointe (8 fois par jour en semaine), dans l’autre demi-heure que la ligne 720, rétablissant des liaisons St-George – Aubonne/Allaman sans changement.

Entre Aubonne et Allaman, l’offre est complétée par la ligne 723 Gimel – Saint-Oyens – Essertines-sur-Rolle – Pizy – Signal-de-Bougy – Aubonne – Allaman (9 fois par jour du lundi au dimanche) donnant des correspondances à la gare d’Allaman sur les trains RegioExpress en direction de Lausanne. La ligne 727 Yens – Lavigny – Etoy – Allaman – Aubonne – Lavigny continue à compléter l’offre entre Aubonne et Allaman en offrant des correspondances sur les trains RegioExpress en direction de Genève. Elle est déviée entre Aubonne et Lavigny par Montherod et Pré-Baulan selon une boucle dans le sens anti-horaire pour ajouter des liaisons entre Montherod et Allaman orientées en direction de Genève.

La desserte de l’axe Rolle – Essertines-sur-Rolle – Saint-Oyens – Gimel – St-George est décliné en une ligne systématique à cadence horaire 840 Rolle – Gimel – St-George prolongée à la Vallée de Joux quelques fois par jour le week-end et une ligne 845, dans l’autre demi-heure, en heures de pointe de semaine, entre Rolle et Gimel. Des correspondances sont organisées à Gimel avec les lignes 715 et 725 pour assurer les liaisons Saubraz – Rolle et les connexions en direction de Genève.

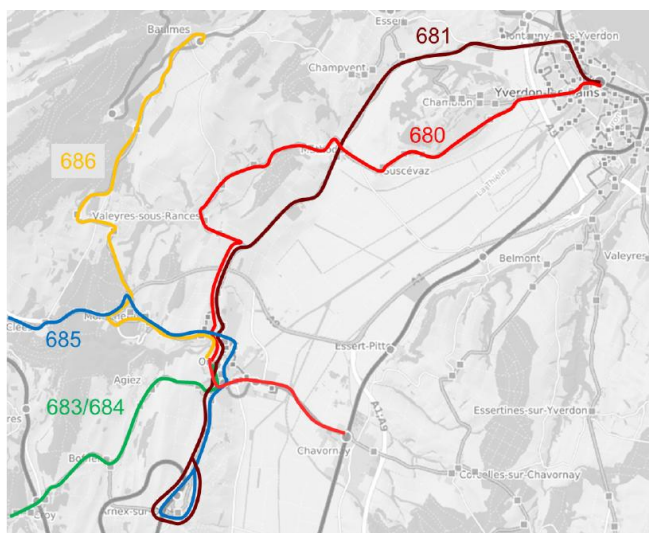
Par effet de cascade, les horaires des lignes 830 St-George – Begnins – Gland et 820 Burtigny – Begnins – Nyon sont adaptés en heures creuses et le week-end pour garantir un maximum de connexions entre les différentes lignes à St-George et Begnins (décalages des courses de 30 minutes).

Refonte partielle du réseau Yverdon-les-Bains – Orbe – Nozon

Lignes concernées (selon horaire 2026) :

- 10.680 Yverdon-les-Bains – Valeyres-sous-Rances – Orbe – Chavornay
- 10.681 Yverdon-les-Bains – Montagny – Orbe – Arnex
- 10.683 Orbe – Croy-Romainmôtier – Vaulion
- 10.684 Orbe – Croy-Romainmôtier – La Praz
- 10.685 Arnex – Orbe – Ballaigues – Le Day – Vallorbe, grottes
- 10.686 Orbe – Baulmes

Le projet de mise en service des liaisons ferroviaires directes entre Orbe et Renens en 2027 a conduit à revoir l'offre de transport public régionale routière dans le périmètre rayonnant autour d'Orbe.



La ligne 680 Yverdon-les-Bains – Valeyres-sous-Rance – Orbe est prolongée jusqu'à Chavornay pour compléter l'offre ferroviaire (cadence horaire, 10 fois par jour) entre Orbe et Chavornay avec une cadence demi-heure quasiment toute la journée en semaine. Elle reprend les prestations de l'actuelle ligne 682 entre Yverdon-les-Bains et Orbe. Les bus sont en correspondances sur les RER 1 et 2 en direction de Lausanne à la gare de Chavornay. La ligne permet également d'assurer une liaison directe pour les arrêts entre Orbe et Chavornay avec Yverdon-les-Bains, les heures de passage des trains en gare de Chavornay ne permettant pas de donner à la fois de bonnes correspondances en direction de Lausanne et d'Yverdon-les-Bains. Il est prévu que la ligne soit exploitée majoritairement en autobus articulés. Il se peut toutefois que l'indisponibilité des aménagements nécessaires à l'interface de la gare de Chavornay nécessite d'exploiter cette ligne avec des autobus standards au moment de la mise en service du nouvel horaire. Le cas échéant des doublures de capacité seront prévues entre Yverdon-les-Bains et Orbe lorsque cela sera nécessaire.

Les lignes 681 Yverdon-les-Bains – Orbe – Arnex et 685 Arnex – Orbe – Ballaigues – Le Day – Vallorbe, grottes conservent leurs itinéraires et principes de fonctionnement.

La ligne 686 voit son terminus ramené à Orbe, comme précédemment. Elle donne, plusieurs fois par jour, des correspondances sur les trains directs Orbe – Renens à la gare d'Orbe. A Baulmes, les correspondances sont principalement rétablies en direction d'Yverdon-les-Bains. Des exceptions sont prévues pour les liaisons en direction de la Haute Ecole de Sainte-Croix.

La ligne 684 La Praz – Croy-Romainmôtier est prolongée à Orbe, via Bofflens et Agiez, de manière analogue à la ligne 683. Les horaires des deux lignes sont revus afin de tenir compte au maximum d'une complémentarité sur l'axe Orbe – Croy, tout en maintenant une coordination avec les besoins des écoliers du secteur. La combinaison des lignes 683 et 684 permet de compenser d'une certaine manière la suppression de la ligne 682 entre Orbe et Arnex. A certaines heures les correspondances sont assurées en gare de Croy, dans les deux directions, alors qu'à d'autres heures des liaisons directes entre Vaulion et Orbe sont privilégiées, sans temporisation à la gare de Croy.

Conseil aux voyageuses et voyageurs

En raison des nombreuses périodes de travaux sur les infrastructures ferroviaires des CFF, qui peuvent même se chevaucher dans certains cas, les voyageuses et voyageurs sont invités à vérifier leur trajet sur le site www.cff.ch ou sur l'application CFF Mobile avant leur voyage.

Lexique

p.c.	Paire(s) de courses
p.c./j.	Paire(s) de courses par jour
Week-end (WE)	par analogie, s'applique également aux jours fériés
HC / HP	Heures creuses / Heures de pointe
HPM / HPS	Heures de pointe du matin (~6h - ~9h) / Heures de pointe du soir (~16h - ~19h)
VIP	Voie interdite en permanence – Pas de circulation ferroviaire

Changements prévus à l'horaire 2027 par ligne :

Réseau ferroviaire principal – Trafic Grandes lignes (CFF) :

Cadre horaire	Ligne	Tronçon	Exploitant	Commentaires
100	IR90 IR95	Lausanne – Brigue	CFF	Attention travaux : Travaux dans la Riviera – Concept de soirée : Allègement de l'offre pour travaux - Nuits dimanche/lundi au jeudi/vendredi . Plusieurs phases de travaux auront lieu sur cet axe, voici les suppressions principales pour la période horaire concernée : IR90 : suppression de l'arrêt Vevey en soirée dès 21h15 en direction de Brig.
150	IC1 IR15 IR90 IR95 R8 R9	Genève- Lausanne	CFF	Attention travaux : Travaux de soirée entre Morges et Allaman – Concept de soirée : Allègement de l'offre pour travaux - Nuits dimanche/lundi au jeudi/vendredi . L'horaire sera adapté pour les IC1, IR15 et IR90 comme chaque année en soirée pour permettre de nombreux travaux d'entretien sur la ligne.
250	IR15	Genève- Aéroport – Lucerne		Attention travaux : Poursuite de la réfection du viaduc historique de la Mionnaz : travaux entre Palézieux et Romont jusqu'au 18 juin 2027 : Pour les trains IR15 Genève-Aéroport – Lausanne – Lucerne, une adaptation d'horaire implique la suppression directionnelle de l'arrêt Romont sur l'IR15. Le matin l'arrêt Romont est supprimé en direction de Fribourg, l'après-midi et le soir en direction Palézieux. La clientèle peut se reporter sur l'offre restante (RER et RE) ainsi que sur des trains supplémentaires en heures de pointe entre Romont et Fribourg.

Réseau ferroviaire principal – RER Vaud et RER Fribourg|Freiburg (CFF) :

Cadre horaire	Ligne	Tronçon	Exploitant	Commentaires
201	R1 R2	Grandson – Lausanne – Bex	CFF	Prolongement de la course R2 24219 Lausanne 6.25 – Bex 7.18 à St-Maurice 7.27 et la course R24214 part nouvellement de St-Maurice 7.32 et reprend la course actuelle Bex 7.41 – Lausanne 8.35. Desserte <u>maintenue</u> de Rivaz et St-Saphorin par les trains des gymnasiens de Burier : - R1 24219 Rivaz 7.45 – St-Saphorin 7.46 – Burier 7.55 - R1 24148 Burier 15.33 – St-Saphorin 15.42 – Rivaz 15.44 Repositionnement des circulations nocturnes en fin de semaine : 13830 St-Maurice 0.34 – Lausanne 1.28 / 1.33 – Grandson 2.14 13837 Grandson 0.45 – Lausanne 1.26 / 1.36 – St-Maurice 2.31 13840 St-Maurice 1.30 – Lausanne 2.25 / 2.34 – Grandson 3.16 13849 Grandson 1.46 – Lausanne 2.26 / 2.34 – St-Maurice 3.29 Attention : desserte de Roche toutes les 30 minutes par les lignes R1 et R2 sauf en cas de circulation des trains EuroCity : - Le train R1 pour Bex – départ de Lausanne à 5h55 – ne peut pas desservir Roche (passage vers 6h35) - Le train R1 pour Bex – départ de Lausanne à 7h55 – ne peut pas desservir Roche (passage vers 8h35) - Le train R1 pour Bex – départ de Lausanne à 13h55 – ne peut pas desservir Roche (passage vers 14h35) - Le train R1 pour Bex – départ de Lausanne à 18h55 – ne peut pas desservir Roche (passage vers 19h35) - Le train R1 en provenance de Bex – arrivée à Lausanne à 12h04 ne peut pas desservir Roche (passage vers 11h22) - Le train R1 en provenance de Bex – arrivée à Lausanne à 17h04 ne peut pas desservir Roche (passage vers 16h22) - Le train R1 en provenance de Bex – arrivée à Lausanne à 21h04 ne peut pas desservir Roche (passage vers 20h22) - Le train R1 en provenance de Bex – arrivée à Lausanne à 23h04 ne peut pas desservir Roche (passage vers 22h22) les vendredis et samedis en soirée. Attention travaux : Travaux dans la Riviera – Concept de soirée : Allègement de l'offre en soirée pour travaux - Nuits dimanche/lundi au jeudi/vendredi. Plusieurs phases de travaux auront lieu sur cet axe, voici les suppressions principales pour la période horaire concernée : - du 28 février au 1er juillet et du 5 septembre au 28 octobre 2027 : dès 21h30 <u>la halte de Burier n'est plus desservie</u>. Desserte par bus VMCV. - du 13 décembre 2026 au 25 février 2027, du 4 juillet au 2 septembre et du 31 octobre au 9 décembre 2027, les trains R2 quittant Lausanne à 21.24 et 22.24 tout comme les trains atteignant Lausanne à 23.35 et 0.35 <u>ne peuvent pas desservir Roche</u>.

Cadre horaire	Ligne	Tronçon	Exploitant	Commentaires
202	R3 R4	Vallorbe/Le Brassus – Le Day – Lausanne – Vevey	CFF	Desserte de Bretonnières <u>maintenue</u> par les trains des écoliers de Vallorbe : - R4 24443 Vallorbe 11.42 – Bretonnières 11.58 - R4 24463 Vallorbe 15.42 – Bretonnières 15.58 Repositionnement des circulations nocturnes en fin de semaine : 13845 Vallorbe 1.14 – Lausanne 1.57 13832 Lausanne 1.03 – Vallorbe 1.47 13842 Lausanne 2.03 – Vallorbe 2.47 Attention travaux : Concept de soirée appliqué du dimanche au jeudi : - du 5 septembre au 28 octobre 2027 : le train quittant Vevey vers 22h30 <u>ne dessert pas Villette</u>. Attention : desserte de Villette VD toutes les 30 minutes par les lignes R3 et R4 sauf en cas de circulation des trains Eurocity : - Le train R3 pour Vevey – départ de Lausanne à 6h04 – ne peut pas desservir Villette VD (passage vers 6h12) - Le train R3 pour Vevey – départ de Lausanne à 8h04 – ne peut pas desservir Villette VD (passage vers 8h12) - Le train R3 pour Vevey – départ de Lausanne à 14h04 – ne peut pas desservir Villette VD (passage vers 14h12) - Le train R3 pour Vevey – départ de Lausanne à 19h04 – ne peut pas desservir Villette VD (passage vers 19h12) - Dans l'autre sens de circulation, les suppressions de desserte de Villette VD ne sont plus nécessaires.
203	S40 S41	Lausanne – Fribourg	CFF	La course nocturne 13836 Palézieux (1h14) – Lausanne (1h36) est retardée d'environ 12 minutes et est amorcée depuis Fribourg, selon l'horaire suivant : Fribourg 0h44 – Romont 1h09 – Palézieux 1h26 – Lausanne 1h49 avec desserte de tous les arrêts intermédiaires. Les voyageurs en provenance de Berne par l'IR2542 changent à Fribourg (arrivée 0h34). A Lausanne, la course nocturne donnera des correspondances vers Genève (RE33 18446 départ de Lausanne vers 2h00) et vers Villeneuve (SN18443 départ de Lausanne vers 2h03). Attention travaux : Poursuite de la réfection du viaduc historique de la Mionnaz : travaux entre Palézieux et Romont jusqu'au 18 juin 2027 : <u>Sens Lausanne – Fribourg :</u> - Anticipation de 5 minutes des courses au départ de Lausanne de la S41 (départ 44 au lieu de 49). <u>Sens Fribourg – Lausanne :</u> - Courses retardées de 5 minutes au départ de Romont sur la ligne S41 (arrivée Lausanne à 15 au lieu de 11). - Cadence horaire maintenue sur la S40.

Cadre horaire	Ligne	Tronçon	Exploitant	Commentaires
204	R7	Vevey – Puidoux – Palézieux		Statu quo de l'horaire 2026.
205	R8 R9	Allaman – Lausanne – Payerne – Morat	CFF	Statu quo de l'horaire 2026. Avec repositionnement partiel des circulations nocturnes en fin de semaine : • 13831 Allaman 1.03 – Lausanne 1.28 • 13834 Lausanne 1.34 – Allaman 1.58 • 13843 Allaman 2.03 – Lausanne 2.28 • 13844 Lausanne 2.34 – Allaman 2.58 • 13838 Morat 0.38 – Payerne 0.58 / 1.04 – Lausanne 1.56 • 13839 Lausanne 1.36 – Payerne 2.34 / 2.42 – Morat 3.01 Attention travaux : En raison de travaux entre Morges et Allaman, concept de soirée appliqué du dimanche au jeudi : ○ Du 11 janvier au 22 avril, du 25 juillet au 26 août et du 26 septembre au 9 décembre 2027, dès 21h30, <u>les trains R8 sont supprimés entre Morges et Lausanne</u>, la desserte de Denges-Echandens est reprise par les trains de la ligne R9 (décalée de 30 minutes par rapport à la journée).
211	R10	Orbe – Renens	CFF	Nouvelle ligne du RER Vaud Initialement 6 allers-retours étaient envisagés. Après concertation avec les CFF, il sera possible d'offrir 10 allers-retours quotidiens entre Orbe et Lausanne au démarrage de cette nouvelle offre, dès le 5 avril 2027. En plus des trains R10, compléments d'offre par la ligne routière 10.680 (Yverdon-les-Bains – Orbe – Chavornay).
252	S30	Yverdon-les-Bains – Payerne – Fribourg	CFF	Statu quo de l'horaire 2026. Attention travaux : En raison de travaux pour l'automatisation de la ligne, concept de soirée appliqué du lundi au vendredi (y compris les trains nocturnes des nuits vendredi/samedi) : ○ Du 4 janvier au 13 mars 2027, dès 22h les trains circulent uniquement en navette Yverdon-les-Bains – Cheyres – Yverdon-les-Bains. ○ Du 15 mars au 19 juin 2027, dès 22h les trains circulent uniquement en navette Yverdon-les-Bains – Cheyres – Yverdon-les-Bains et Fribourg – Payerne – Fribourg. Les concepts de substitution bus sont en cours d'étude.

Réseau ferroviaire secondaire :

Cadre horaire	Ligne	Tronçon	Exploitant	Commentaires
101	R20 R25	Lausanne-Flon – Echallens – Bercher	LEB	Nouvelle numérotation des navettes Lausanne-Flon – Echallens en R25. Maintien de la numérotation R20 pour les courses entre Lausanne-Flon et Bercher. Une adaptation doit être apportée en enlevant une paire de course par jour entre Echallens et Bercher pour conserver le financement fédéral dans le cadre du programme d'allègement budgétaire de la Confédération. La course 173 Lausanne-Flon 22h25 est limitée à Echallens (22h52) et devient une navette R25. Selon les statistiques de fréquentation, 10 voyageurs par jour en moyenne sont concernés par ce changement. La course 167 Bercher 23h24 – Lausanne est supprimée, remplacée par une course Echallens 23h38 – Lausanne-Flon 00h05.
112	R35 R36	Vevey – Blonay – Les Pléiades	MVR	Une nouvelle numérotation des navettes d'heures de pointe Vevey – Blonay en R36 est prévue. Ce changement sera mis en œuvre dans le cadre de la publication de l'horaire définitif en septembre 2026.
120	R34	Montreux – Les Avants	MOB	Statu quo de l'horaire 2026 pour la consultation du projet 2027, car le taux de couverture de cette ligne est très proche de la limite de 20% demandée par l'OFT pour une participation de la Confédération au déficit de la ligne. Cela réduit drastiquement la marge de manœuvre en termes de développement. Une pétition sollicitant des améliorations à l'heure de pointe du matin ainsi qu'en début de soirée est en cours de traitement par la Commune de Montreux et la DGMR ; si des modifications peuvent être apportées, elles seront décidées à la mi-août 2026.
127	R74	Bex – Villars – Bretaye	TPC	Offre ferroviaire annuelle, sous réserve de retard dans les travaux routiers de la Barboleuse.

155	R55	Nyon – St-Cergue – La Cure	NStCM	Refonte complète de l'horaire de l'ensemble de la ligne avec croisement des trains en gare d'Arzier. Cette modification est nécessaire en raison des travaux de modernisation de la gare de Le Muids en 2027 qui empêcheront le croisement des trains tout au long des travaux. Cette refonte permet de systématiser l'horaire jusqu'à la fin du service entre Nyon et La Cure. Nouvelle numérotation des navettes Nyon – Genolier en R54. Les trains Nyon – St-Cergue ou Nyon – La Cure conservent leur numérotation R55. En revanche, dans le cadre du programme d'allègement budgétaire de la Confédération, le financement des navettes de renfort offrant une cadence à 15 minutes à la mi-journée entre Nyon et Genolier <u>n'est pas garanti pour le moment</u>. Le projet d'horaire 2027 soumis à la consultation ne tient pas compte de ces prestations.
212	R12	Yverdon-les-Bains – Ste-Croix	Travys	Statu quo de l'horaire 2026 pour la consultation du projet 2027. En revanche, un retour à une desserte régulière par tous les trains des haltes du bas de la ligne est prévu dès 2028 (Yverdon William Barbey, La Brinaz, Valeyres-sous-Montagny et Essert-sous-Champvent).

Transports à câble :

Cadre horaire	Ligne	Tronçon	Exploitant	Commentaires
2054	TG	Funiculaire Territet – Glion	MVR	Statu quo de l'horaire 2026. En raison de travaux de maintenance extraordinaires, une interruption est prévue pendant environ 2 semaines entre le 9 et le 20 août 2027. Le service sera assuré par des bus de remplacement.
2057	LAS	Funiculaire Les Avants – Sonloup	MVR	Ajout d'une paire de courses à 23h19, en correspondance avec le train R30 au départ de Montreux à 22h43.

Lacustre :

Cadre horaire	Ligne	Tronçon	Exploitant	Commentaires
3151	N1	Lausanne-Ouchy – Evian-les-Bains	CGN	Adaptation des horaires le week-end afin de mieux tenir compte des besoins de la clientèle : décalage des horaires des traversées dès 16h50 et ajout d'un aller-retour, offrant une cadence 1h30 de 15h20 à 19h50 au départ de Lausanne-Ouchy.
3152	N2	Lausanne-Ouchy – Thonon-les-Bains	CGN	Maintien des cadences en semaine le matin de Thonon-les-Bains à Lausanne-Ouchy et l'après-midi de Lausanne-Ouchy à Thonon-les-Bains avec une production par un des bateaux depuis Thonon-les-Bains. Ce mode de production permet de ne plus produire les courses Lausanne-Ouchy 5h25 – Thonon-les-Bains 6h15 et Thonon-les-Bains 20h52 – Lausanne-Ouchy 21h42 qui avaient une fréquentation faible.

Transport urbain en site propre :

Cadre horaire	Ligne	Tronçon	Exploitant	Commentaires
10.005	5	Renens VD – Prilly – Lausanne	tl	Nouvelle ligne de tramway entre Renens VD et Lausanne planifiée pour la fin d'année 2026. Le déploiement de la cadence se réalisera progressivement jusqu'à la cadence nominale planifiée de 6 minutes du lundi au samedi en journée, 7.5 minutes en début de service et en début de soirée et 10 minutes en soirée et le dimanche toute la journée.
191	M1	Renens VD – Ecublens VD – Chavannes-R. – Lausanne	tl	Pour cause de disponibilité du matériel roulant, la cadence à 5'45 est reconduite aux heures de pointe au lieu de la cadence nominale à '5 minutes.
192	M2	Lausanne-Ouchy-Olympique – Lausanne-Gare – Lausanne-Flon – Epalinges	tl	Des travaux nécessitant une interruption du m2 sont programmés en 2027 sur plusieurs mois, du dimanche au jeudi, de 21h à la fin de service. Des services de remplacement bus seront déployés.

Réseau routier :

Cadre	Ligne	Exploitant	Commentaires
10.054	Renens VD – Cheseaux-sur-Lausanne – Le Mont-sur-Lausanne – Epalinges, Croisettes	tl	La desserte de l'arrêt des Planches sur la Commune du Mont-sur-Lausanne est prévue pour le courant de l'année 2027. La création de cet arrêt étant dépendante de diverses procédures, il n'est pas publié dans l'horaire soumis à la consultation publique, mais sera bien desservi par la ligne 54 dès qu'il aura été réalisé.
10.058	Renens VD – Mex VD – Cossonay-Penthalaz	tl	Deux légères modifications sont apportées à la ligne 58, qui seront effectives dès la rentrée d'août 2026 : - Desserte de l'arrêt Penthalaz, poste à 11h54 étendue aux lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire ; - Anticipation de 3 minutes de la course prévue à Cossonay-Ville, centre à 7h40 pour en assurer la ponctualité (arrivée désormais prévue à 7h37) ainsi que de la course précédente entre Cossonay-Penthalaz et Renens, du fait de leur enchaînement.
10.201	Vevey - La Tour-de-Peilz - Montreux - Villeneuve VD - Rennaz	VMCV	L'offre de prestation pourrait être réduite sur la section régionale de la ligne 201, entre Villeneuve et Rennaz, en passant d'une cadence 10' à 20' du lundi au samedi toute la journée et l'après-midi/début de soirée le dimanche. La cadence 10' est maintenue sur la section urbaine de la ligne, entre Vevey et Villeneuve. L'objectif étant d'atteindre un degré de couverture des charges par les recettes permettant de maintenir une part de cofinancement fédéral. Le maintien de l'offre actuelle reste une variante possible en fonction des possibilités budgétaires.
10.360	(Epalinges Croisettes – Montpreveyres –) Mézières VD – Servion – Lausanne Sallaz	CarPostal	La course au départ de Mézières direction Sallaz à 15h47 via Carrouge en période scolaire et à 15h52 hors période scolaire est avancée de 9 min (départs 15h38 respectivement 15h43) à des fins d'optimisation des enchaînements de véhicules.
10.381	Cully – Forel (Lavaux) – Palézieux (– Oron-la-Ville)	CarPostal	Afin de respecter les critères de cofinancement fédéraux de rentabilité minimale, adaptation de l'offre du week-end en décalant d'une heure la 1 ^{ère} et la 3 ^{ème} paires de courses (départ Oron 9h04, départ Cully 10h ; départ Oron 15h04, départ Cully 16h), permettant une exploitation optimisée.
10.440	Echallens – Moudon	CarPostal	La première course actuellement au départ d'Echallens à 5h02 est engagée depuis Poliez-le-Grand (5h09) à des fins d'optimisation.

10.613	(Cheseaux-Noréaz –) Yverdon-les-Bains – Vallorbe – Le Brassus	Travys	Modification de la course nocturne pour étendre la desserte aux villages du bas de l'Yverdon – Ste-Croix et de la ligne 686 : Yverdon-les-Bains 1h38 – Vuiteboeuf 1h56 – Baulmes 2h04 – Montcherand 2h18 – Ballaigues 2h33 – Vallorbe gare 2h47. Les arrêts intermédiaires entre Yverdon et Montcherand sont desservis uniquement pour descendre afin de limiter le temps de retour des clients jusqu'à Vallorbe. Depuis Vallorbe, la course reprend son itinéraire actuel : Vallorbe 2h52 – Le Pont 3h02 – Le Brassus 3h28 – L'Abbaye 3h46 – Le Pont 3h52, avec une nouvelle desserte des Esserts-de-Rive (3h13) et du Rocheray (3h15). A Yverdon-les-Bains, la correspondance est donnée depuis le train arrivant de Lausanne à 1h31. A Vallorbe la correspondance est donnée depuis le train arrivant de Lausanne à 2h47. Pour tenter de réduire les retards chroniques liés au trafic à la douane du Creux aux heures de pointe du soir, la course au départ d'Yverdon-les-Bains à 17h05 bénéficiera d'un horaire détendu et sera limitée au Sentier-L'Orient. Un renfort partira de la gare de Vallorbe à 17h50 en direction du Brassus, afin d'assurer la correspondance avec le train en provenance de Lausanne, arrivé à 17h43, et d'acheminer les pendulaires vers la Vallée de Joux en limitant leur attente à Vallorbe. Ce même renfort assurera ensuite une navette Le Brassus 18h28 – Le Sentier-L'Orient 18h34 – Le Brassus 18h45, afin d'offrir une correspondance dans les deux directions avec la course régulière limitée au Sentier-L'Orient, qui arrive à 18h27 et repart en direction d'Yverdon-les-Bains à 18h38.
10.661	Yverdon-les-Bains – Démoret – Combremont-le-Petit – Granges-Marnand	CarPostal	Afin de respecter les critères de cofinancement fédéraux de rentabilité minimale, suppression de la course au départ de Combremont-le-Petit à 6h, utilisée par une seule personne par jour en moyenne en 2025.
10.662	Bercher – Cronay Moulin du Pont	CarPostal	Afin de respecter les critères de cofinancement fédéraux de rentabilité minimale, suppression de la course départ Bercher 11h41 les lundis, mardis, jeudis, vendredis en période scolaire et suppression des courses départ Cronay 12h08, départ Bercher 12h41 et départ Cronay 13h11. La course départ Bercher 11h41 est maintenue le mercredi pour les besoins scolaires. La fréquentation des différentes courses supprimées est proche de zéro. Les villages de Rueyres, Pailly, Oppens et Orzens ont d'autres possibilités de déplacement avec la ligne 665. La suppression concerne principalement le village de Gossens.
10.665	Yverdon-les-Bains – Ursins – Bercher	CarPostal	Afin de respecter les critères de cofinancement fédéraux d'adéquation entre l'offre et la demande, la course au départ de Bercher à 15h17 en période scolaire est limitée à Orzens. Une autre course permet de relier les villages à Yverdon-les-Bains 30 minutes plus tard.

10.670	Yverdon-les-Bains – Echallens – Froideville	CarPostal	Afin de respecter les critères de cofinancement fédéraux d'adéquation entre l'offre et la demande, suppression de la course Echallens, collège/parc 12h07 – Yverdon-les-Bains 12h50 en-dehors des mercredis de période scolaire.
10.680	Yverdon-les-Bains – Valeyres-sous-Rances – Orbe – Chavornay	CarPostal	<u>Réorganisation du réseau Yverdon-les-Bains – Orbe – Nozon 2027</u> Les courses Yverdon-les-Bains – Orbe des lignes 680 et 682 sont rassemblées dans une ligne 680 prolongée à Chavornay. La ligne 680, à cadence demi-heure en semaine jusqu'à 21h, conserve ses correspondances sur les trains IC5 à Yverdon-les-Bains. Elle offre des correspondances optimisées sur le RER Vaud en direction de Lausanne à Chavornay, complémentaires aux liaisons directes ferroviaires Orbe – Chavornay – Renens offertes par la R10. L'interface de la gare de Chavornay ne pouvant à ce jour pas accueillir des autobus articulés, des études sont menées actuellement pour permettre cette modification, mais il se pourrait que la ligne 680 doive être exploitée à l'aide d'autobus de taille standard dans un premier temps. Les courses les plus chargées seront alors renforcées par des courses de doublure.
10.682	Yverdon-les-Bains – Valeyres-sous-Rances – Orbe – Arnex	CarPostal	<u>Réorganisation du réseau Yverdon-les-Bains – Orbe – Nozon 2027</u> Suppression de la ligne. Les prestations entre Yverdon-les-Bains et Orbe sont reprises par la ligne 680. Les prestations entre Arnex et Orbe sont supprimées, du fait de leur faible attractivité depuis les modifications de correspondances en gare d'Arnex. Elles sont compensées par le développement des liaisons entre la gare de Croy et Orbe sur les lignes 683 et 684.
10.683	Orbe – Croy-Romainmôtier – Vaulion	CarPostal	<u>Réorganisation du réseau Yverdon-les-Bains – Orbe – Nozon 2027</u> Adaptation de l'horaire de la ligne en semaine selon la réorganisation du réseau Orbe 2027. Ajout de 3,5 paires de courses par jour en semaine entre Orbe et Croy et 1 paire entre Croy et Vaulion. A Croy, les correspondances sont offertes de/vers Vaulion avec le RER Vaud dans les deux directions. En revanche, la plupart des courses transitent de manière directe vers/de Orbe afin de privilégier les liaisons entre le Vallon du Nozon et Orbe plutôt que les correspondances à la gare de Croy depuis Orbe, au vu du très faible usage enregistré jusqu'ici. En période de vacances scolaires, l'horaire est revu avec une cadence horaire en heures de pointe et 1h30 en heures creuses afin de proposer une offre plus régulière. Le week-end, le terminus à Vaulion est rétabli, au vu du très faible usage fait des courses entre Vaulion et la Vallée de Joux. Une paire de courses supplémentaire est offerte entre Croy et Orbe et 1 course entre Vaulion et Croy. Les courses entre Vaulion et Orbe sont décalées d'une heure par rapport à 2026 pour en optimiser l'exploitation.

10.684	Orbe – Croy-Romainmôtier – La Praz (– Vaulion)	CarPostal	<u>Réorganisation du réseau Yverdon-les-Bains – Orbe – Nozon 2027</u> Prolongement de la ligne à Orbe, dans l'autre demi-heure que la ligne 683, en remplacement des prestations de la ligne 682 entre Arnex et Orbe. A Croy, les bus temporisent environ 8 minutes afin d'offrir des correspondances depuis Orbe, Agiez et Bofflens sur le RER Vaud dans les deux directions. En période de vacances scolaires, l'horaire est revu avec une cadence horaire en heures de pointe et 1h30 en heures creuses afin de proposer une offre plus régulière. Le développement d'une offre le week-end est à l'étude et dépendra du respect du critère de rentabilité minimal de la ligne et des possibilités budgétaires.
10.686	Orbe – Baulmes	Travys	<u>Réorganisation du réseau Yverdon-les-Bains – Orbe – Nozon 2027</u> Suppression de la desserte entre Orbe et Chavornay, liaison assurée par une desserte ferroviaire à cadence horaire (ligne R10) et la ligne 680 Yverdon – Orbe – Chavornay cadencée à la demi-heure jusqu'à 21h en semaine. A Orbe, la ligne 686 donne correspondance sur les trains R10 assurant une liaison directe de/pour Renens, en-dehors des exceptions nécessaires pour les besoins scolaires. A Baulmes, les correspondances sont privilégiées en direction d'Yverdon-les-Bains. Des exceptions sont prévues pour les liaisons en direction de la Haute Ecole de Sainte-Croix.
10.715	Allaman – Aubonne – Saubraz – Gimel – St-George	CarPostal	<u>Réorganisation du réseau La Côte, entre Allaman, Aubonne et St-George 2027</u> Cette nouvelle ligne vient renforcer l'offre en direction de Lausanne en heures de pointe (8 fois par jour en semaine), dans l'autre demi-heure que la ligne 720, rétablissant des liaisons St-George – Aubonne/Allaman sans changement.
10.720	Allaman – Aubonne – Gimel	CarPostal	<u>Réorganisation du réseau La Côte, entre Allaman, Aubonne et St-George 2027</u> La ligne 720 constitue, avec la ligne 725, l'armature de base du réseau sur l'axe Gimel – Allaman avec une cadence horaire complète du lundi au dimanche sur les deux lignes. A Allaman, la ligne 720 offre des correspondances en direction de Genève. La ligne 720 ne dessert plus Saubraz dont les liaisons pour Genève sont assurées via une correspondance à Gimel entre les lignes 715/725 et 840/845. L'arrêt Gimel, Le Prunier ne peut plus être desservi par cette ligne.
10.722	Etoy - Lavigny - St-Livres (- Aubonne)	CarPostal	Prolongement de la course Etoy, Les Communaux 5h46 – Etoy, gare 5h58 jusqu'à St-Livres 6h13 en remplacement d'une course à vide. Course nocturne anticipée d'environ 1h (départ Etoy 1h05).

10.723	Allaman – Aubonne – Signal-de-Bougy – Gimel	CarPostal	<u>Réorganisation du réseau La Côte, entre Allaman, Aubonne et St-George 2027</u> La ligne 723 conserve son tracé actuel. Elle offre désormais des correspondances à Allaman sur les trains RegioExpress en direction de Lausanne, rétablissant ainsi des liaisons depuis Gimel ou Aubonne optimisées sur ces trains Grandes Lignes.
10.725	Allaman – Aubonne – Saubraz – Gimel	CarPostal	<u>Réorganisation du réseau La Côte, entre Allaman, Aubonne et St-George 2027</u> Rétablissement de la ligne historique 725 Allaman – Aubonne – Saubraz – Gimel. La ligne 725 constitue, avec la ligne 720, l'armature de base du réseau sur l'axe Gimel – Allaman avec une cadence horaire complète du lundi au dimanche sur les deux lignes. A Allaman, la ligne 725 offre des correspondances en direction de Lausanne (trains RER).
10.727	Yens – Etoy – Allaman – Aubonne – Lavigny	CarPostal	<u>Réorganisation du réseau La Côte, entre Allaman, Aubonne et St-George 2027</u> La ligne 727 Yens – Lavigny – Etoy – Allaman – Aubonne – Lavigny continue à compléter l'offre entre Aubonne et Allaman en offrant des correspondances sur les trains RegioExpress en direction de Genève. Elle est déviée entre Aubonne et Lavigny par Montherod et Pré-Baulan selon une boucle dans le sens anti-horaire pour ajouter des liaisons entre l'arrêt Montherod, Battoir et Allaman orientées en direction de Genève. Les liaisons entre Lavigny et Allaman sont privilégiées via Etoy.
10.730	Morges – Cottens VD – Cossonay-Ville	MBC	La paire de courses Morges 15h22 – Colombier 15h35, Colombier 16h23 – Morges 16h38 est prolongée à Cossonay-Ville.
10.735	Morges – Aclens – Cossonay-Ville – La Sarraz – Orny/St-Loup	MBC	Déplacement du terminus d'Orny à St-Loup prévu le 5 juillet 2027. Orny ne sera plus desservi par la ligne 735. Décalage d'une paire de courses entre Cossonay et St-Loup de 6h à 9h pour mieux correspondre aux besoins. Adaptation des temps de parcours des courses, en particulier en heures de pointe du soir où le trafic important dans Morges et Cossonay impose des temps de parcours plus importants. Doublure de capacité : une nouvelle course entre Romanel-sur-Morges, Pra-Vuatte 7h26 et Morges 7h51 est ajoutée en période scolaire pour renforcer la capacité (insuffisante) de la course de base.
10.736	Morges – Aclens – Bussigny VD	MBC	Déplacement de la course au départ de Bussigny de 19h47 à 5h47 et adaptation des temps de parcours des courses pour s'adapter aux conditions de trafic dans Morges.
10.742	Montricher – Bière	MBC	Suspension de la desserte de la fondation Michalski par les courses de 10h41, 10h44, 13h53 et 14h05, dans l'attente de la décision de financement par celle-ci.
10.752	Cossonay-Ville – L'Isle – Montricher	MBC	Suspension de la desserte de la fondation Michalski, dans l'attente de la décision de financement par celle-ci.

10.765	Eclépens – La Sarraz – St-Loup	CarPostal	Adaptation des passages de courses par Orny dès le changement de terminus de la ligne 735 d'Orny à St-Loup (prévu le 5 juillet 2027), avec prise en compte des besoins de déplacement des écoliers. Suppression de la temporisation en gare de La Sarraz (sauf exceptions aux heures scolaires lorsque nécessaire). Afin de respecter les critères de cofinancement fédéraux d'adéquation entre l'offre et la demande, suppression de la course Eclépens 5h35 – La Sarraz 5h51.
10.810	Nyon – Crassier – La Rippe (– Chésereux)	NStCM	Adaptation des horaires le soir pour viser une complémentarité avec la ligne 818 (cadence 30') sur le tronçon commun entre Nyon et Crassier. Suppression d'une course Nyon – La Rippe à 22h30 du lundi au dimanche et ajout d'une course La Rippe – Nyon du lundi au jeudi ainsi que le dimanche à 23h53. Par effet de conséquence, les prolongements à Chésereux le week-end ne peuvent plus être maintenus à 21h et 23h.
10.811	Coppet – Nyon – Signy	NStCM	Transfert des courses Nyon – Prangins – Gland dans une nouvelle ligne 817. Prolongement des courses en heures de pointe à Signy en remplacement des courses de la cadence 15' de la ligne 815 avec une temporisation de quelques minutes à la gare de Nyon pour maintenir les principes de correspondance pour les deux branches de la ligne. Ces courses seront assurées en autobus articulés pour garantir la capacité nécessaire.
10.812	Coppet – Chavannes-des-Bois	NStCM	Nouvelle ligne issue de la scission de la ligne 813 en deux lignes 812 Coppet – Chavannes-des-Bois et 813 Coppet – Crassier pour en faciliter la compréhension pour les usagers. Les horaires sont également légèrement adaptés par rapport à 2026.
10.813	Coppet – Crassier	NStCM	Transfert des courses Coppet – Chavannes-des-Bois sur une nouvelle ligne 812 pour faciliter la compréhension par les usagers des deux lignes 812 et 813. Ajout de deux courses en semaine (départ Coppet 9h22 et départ Crassier 14h45) pour compléter la cadence demi-heure en heures creuses. Ces courses sont financées par Région de Nyon. Les courses au départ de Crassier à 7h42 et Coppet à 7h47 sont anticipées par rapport à la cadence pour tenir compte des conditions de trafic et garantir les correspondances à Coppet et l'enchaînement des courses à Crassier.
10.815	Nyon – Gingins	NStCM	Transfert des courses de la cadence 15' jusqu'à Signy en heures de pointe sur la ligne 811. Ajout d'1 course nocturne Gingins 00h54 – Nyon 01h17 à la place d'une course à vide.

10.817	Nyon – Prangins – Gland	NStCM	Nouvelle ligne reprenant les courses Nyon – Prangins – Gland de la ligne 811. Pour mieux s'adapter à la demande, suppression de la première paire de courses Gland 5h34 – Nyon 5h51 et Nyon 6h08 – Gland 6h25 le dimanche matin, suppression en semaine de la course Nyon 00h08 – Gland 00h25, ajout d'une course Gland 23h34 – Nyon 23h51 les vendredis soirs, samedis soirs et veilles de jours fériés.
10.820	Nyon – Begnins – Burtigny	CarPostal	Transfert des courses en terminus à Begnins sur la nouvelle ligne 825. Décalage de la trame de -30' le week-end, en lien avec le secteur Allaman, afin de maintenir des correspondances entre les lignes 830 et 840, sauf la 1ère course Begnins 5h47 - Nyon 6h10. Le dimanche, 1er départ de Burtigny à 6h58. Diverses adaptations en heures creuses en journée et le soir pour optimiser les correspondances à Begnins entre les lignes 820 et 830 pour les liaisons Burtigny – Gland.
10.825	Nyon – Begnins	CarPostal	Nouvelle ligne reprenant les courses en terminus à Begnins de la ligne 820 à raison de 9.5 paires de courses par jour en semaine.
10.830	Gland – Begnins – St-George	CarPostal	Décalage de 30 minutes de 3 courses en heures creuses de semaine pour optimiser les correspondances avec la ligne 820 à Begnins pour les liaisons Burtigny – Gland. Décalage de la trame de -30 minutes le week-end, en lien avec le secteur Allaman, afin de maintenir des correspondances entre les lignes 830 et 840. Ajout d'1 paire de courses le week-end pour maintenir la cadence horaire jusqu'à 19h34 au départ de Gland.
10.835	Gland – Gilly – Rolle	CarPostal	Ajout de 2 paires de courses en semaine financées par la Région de Nyon : départ Gland 6h04 et 7h04, départ Rolle 6h29 et 8h29.
10.836	Gland – Bursinel – Rolle	CarPostal	Ajout d'une paire de courses financée par la Région de Nyon : départ Gland 6h04, départ Rolle 6h30.
10.840	Rolle – Gimel – St-George (– Le Brassus)	CarPostal	<u>Réorganisation du réseau La Côte, entre Allaman, Aubonne et St-George 2027</u> Décalage de la trame horaire de 30 minutes et transfert des courses de renfort à la demi-heure sur la nouvelle ligne 845. Ces dernières sont interrompues à Gimel et ne vont donc plus jusqu'à St-George. Afin de respecter les critères de cofinancement fédéraux de rentabilité minimale, suppression d'une paire de courses par jour de semaine par la mise en place d'une cadence 1h30 le soir dès 20h.

10.845	Rolle – Gimel – St-George	CarPostal	<u>Réorganisation du réseau La Côte, entre Allaman, Aubonne et St-George 2027</u> Nouvelle ligne reprenant les courses de renfort de la ligne 840, limitées à Gimel, avec un terminus au niveau de la Vernette, à raison de 6 paires de courses par jour de semaine. L'arrêt Mont-sur-Rolle, Jeune Suisse n'est pas desservi par ces courses afin de permettre une exploitation avec un seul véhicule. A ces heures, la desserte de l'arrêt Jeune Suisse est assurée par la ligne 721 Rolle – Bougy-Villars – Aubonne – Allaman.
10.98x	Publicar Vaud	CarPostal	Suppression du service PubliCar le week-end. Ce service n'est plus cofinancé par la Confédération depuis de nombreuses années du fait de son degré de couverture des charges par les recettes particulièrement faible. Son coût est jugé disproportionné par rapport au nombre de voyageurs transportés.
12.111	Aigle – Villeneuve VD	TPC	Afin de respecter les critères de cofinancement fédéraux d'adéquation entre l'offre et la demande, suppression de la dernière course au départ d'Aigle à 23h32 du lundi au vendredi. Décalage de quelques minutes des deux dernières courses au départ de Villeneuve afin de garantir les correspondances avec les trains R2 de 21h59 et 22h59. Ces correspondances sont importantes pour assurer les liaisons avec Roche durant différentes phases de travaux sur la ligne du Simplon durant lesquelles la R2 ne s'arrêtera plus à Roche en soirée dès 22h du dimanche au jeudi (voir cadre 201).
12.143	Aigle – Corbeyrier (– Luan)	TPC	Décalage de 3 minutes de certaines courses au départ d'Aigle pour assurer des correspondances avec les trains RegioExpress en provenance de Lausanne. Ce n'est pas possible avec toutes les courses du fait de contraintes scolaires notamment.
12.175	Château-d'Oex – Col des Mosses – Le Sépey – Leysin	TPC	Optimisation de la desserte du bassin versant de Château-d'Oex : les élèves des Granges d'Oex sont transportés en transport scolaire et la desserte des bus régionaux est légèrement adaptée afin d'optimiser l'engagement des véhicules le matin et l'après-midi.